

« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »

Association Loi 1901 n° W143000117 à but non lucratif et d'intérêt général.

Siège social : Mairie de SAINT-ARNOULT, avenue Michel d'ORNANO, 14800 SAINT-ARNOULT.

Téléphone 06 09 83 47 76. www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org



« LAPSAT »



Assemblée Générale Ordinaire Samedi onze décembre deux mille dix

à SAINT-ARNOULT (14), salle Polyvalente communale, Avenue Michel D'ORNANO
de 10h à 11h

COMPTE-RENDU

ooOOoo

La séance est ouverte à 10h15 du matin, par le Président Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, qui prononce un mot d'accueil dont le texte est reproduit ci après :

« Mmes, Milles, Messieurs,

C'est la quatrième Assemblée Générale Ordinaire, de notre association : « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque », mais c'est la première qui va se dérouler à SAINT-ARNOULT dans cette salle polyvalente communale, mise très obligeamment à notre disposition par la Commune sur invitation de Monsieur le Maire, que je remercie vivement au nom de « LAPSAT ».

- Et nous vous remercions encore Monsieur le Maire de SAINT-ARNOULT, de bien vouloir nous honorer de votre participation.
- Nos remerciements aussi au Père Michel MARIE, notre Curé, qui demeure très sensible à la vie de « LAPSAT » et nous a confié son pouvoir, preuve de confiance et d'intérêt...
- Grand merci à Monsieur Robert de BOSMELET, délégué spécial de la Fédération Patrimoine&Environnement, qui nous dira quelques mots à l'issue de la phase statutaire de notre assemblée...
- Merci à vous, Mme Claude CLOUET d'ORVAL, entre autres, ex présidente de la Société des Antiquaires de Normandie et qui êtes membre de « LAPSAT » depuis quelques mois!
- Nous saluons et remercions la Presse ...

Nombreux sont les « Amis » de LAPSAT qui ne peuvent être avec nous « physiquement » ce matin mais qui ont manifesté leur attachement en renvoyant un « pouvoir » avec même parfois un mot de sympathie.

Monsieur François DELAHAYE, Archéologue de l'INRAP et depuis cette semaine chercheur-associé au sein du laboratoire de Dijon (ARTEHIS, UMR 5594 CNRS-Université de Bourgogne), m'a demandé expressément de vous présenter ses excuses pour son absence ce matin et ce comme Archéologue mais aussi comme membre de « LAPSAT » ; il proposera en 2011 de donner une conférence sur SAINT-ARNOULT pour tous les habitants de la Commune et membres de « LAPSAT ».

Je suis très heureux que M. Jean-Michel BRIOIST soit des « nôtres » ce matin et je pense pouvoir l'assurer que cette grande satisfaction est partagée unanimement par tous « Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque » ! (ce que confirme l'assemblée des participants).

Nous devons avoir une pensée émue pour trois de nos « Amis » qui sont décédés depuis notre précédente assemblée générale : M. André DUMOULIN en octobre 2009 et son épouse Rolande en août de cette année ; ainsi que M. Sune SJOLIN en janvier de cette année.

A leur famille et à leurs amis nous exprimons à nouveau nos condoléances attristées et notre très respectueuse amitié.

De même à celles et ceux qui traversent des temps éprouvants nous exprimons notre bien fidèle sympathie !

Comme pour la précédente assemblée générale vous avez reçu les projets de Compte-rendu d'Activités et de Rapport Financier avec votre convocation, cela facilitera d'autant le déroulement de la présente assemblée générale avec plus d'espace pour les questions et interventions.

Un verre de l'amitié, préparé par Mme MASCARELLI et M. MICHAUX, vous sera proposé à l'issue de cette réunion.

Pour le bon déroulement de notre Assemblée Générale Ordinaire, et conformément aux règles, je vous propose d'agréer le Bureau suivant :

Moi-même, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE comme Président, et Maître Cyril DUTEIL comme Secrétaire.

Y a-t-il des oppositions ?

Puisqu'il n'y a ni opposition ni abstention, ce Bureau est adopté et je déclare ouverte notre QUATRIEME Assemblée Générale Ordinaire.» qui peut délibérer valablement avec 52 participants (présents ou représentés) sur 65 convoqués, soit 80% .

L'ordre du jour est rappelé :

- Accueil
- Rapport d'activité 2009
- Rapport financier 2009
- Ratification en tant que de besoin de tous actes désignations et cooptations effectués par le Conseil d'Administration et son président depuis la démission de plusieurs administrateurs dont le président.
- Renouvellement des membres du conseil d'administration :
 - *Ratification de la cooptation par le Conseil pour la durée des mandats restant à courir de :
Mme Rouy (2012), M. Bouillie (2012), M Mespreuve (2012), M. Michaux (2012), M.
Harduin-Auberville Nicolas (2011), M. Harduin-Auberville Gérard. (2010).
 - *Election de cinq nouveaux administrateurs:
Sont candidats à leur réélections pour 3 ans (2013): M. Duteil, M. Harduin-Auberville Gérard.
Ne souhaitent pas être renouvelés: Mme Mascarelli, Mme Vadrot, M. Brioiist.
- Montant des adhésions 2011
- Questions diverses.

Etude des différents points :

1. Rapport d'activité 2009

Le rapport d'activité ayant été transmis au préalable à chaque membre, l'assemblée décide, à l'unanimité, qu'il n'est pas nécessaire de le décliner à nouveau.

N'ayant pas d'observation ou de question sur ce rapport, l'Assemblée adopte à l'unanimité le rapport d'activité 2009, qui est annexé au présent.

2. Rapport financier 2009

M. Mespreuve, Trésorier, étant absent c'est le Président qui présente le rapport financier, dont chaque membre avait été destinataire avec la convocation pour cette assemblée.

l'assemblée décide, à l'unanimité, qu'il n'est pas nécessaire de le décliner à nouveau.

N'ayant pas d'observation ou de question sur ce rapport, l'Assemblée adopte à l'unanimité le rapport financier 2009, qui est annexé au présent.

L'Assemblée donne, à l'unanimité, Quitus aux membres élus du CA pour leur gestion au cours de l'exercice 2009.

Le Président remercie au nom de l'assemblée les Trésoriers.

Le Président donne une situation prévisionnelle « d'atterrissage » pour l'exercice 2010.

Le Président évoque les orientations financières pour 2011, avec notamment l'engagement de contribution de LAPSAT dans le cadre de la Convention Fondation du Patrimoine/Commune/LAPSAT pour une deuxième campagne d'intervention sur les peintures murales de la chapelle prieurale : environ 10% du montant HT soit entre 1300 et 1500€ cf. décision du CA le 30/11/2010.

3. Ratification en tant que de besoin de tous les actes désignations et cooptations effectués par le Conseil d'Administration et son Président depuis la démission de plusieurs administrateurs dont le Président.

Maître DUTEIL, Vice-président de « LAPSAT », et Secrétaire de cette assemblée, présente cette délibération qui a pour objet de clore « la séquence administrative exceptionnelle » consécutive aux différentes démissions d'administrateurs depuis juin 2009.

L'Assemblée, à l'unanimité, adopte cette résolution qui « ratifie en tant que de besoin de tous actes désignations et cooptations effectués par le Conseil d'Administration et son président depuis la démission de plusieurs administrateurs dont le président ».

Au nom des membres élus du Conseil d'Administration le Président remercie très vivement l'Assemblée pour cet acte de confiance.

4. Renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Le Président présente les deux phases de ce renouvellement, puis propose à l'Assemblée de voter à mains levées pour la ratification des cooptations, ce que l'Assemblée adopte à l'unanimité.

- Ratification de la cooptation par le Conseil du 30 octobre 2010 pour la durée des mandats restant à courir de :
Mme Rouy (2012), M. Bouillie (2012), M Mespreuve (2012), M. Michaux (2012), M. Harduin-Auberville Nicolas (2011), M. Harduin-Auberville Gérard. (2010).

L'Assemblée ratifie, à mains levées, et à l'unanimité ces cooptations.

Le Président remercie l'Assemblée au nom du Conseil d'Administration pour ces ratifications.

Le Président demande qu'on procède à l'élection de cinq nouveaux administrateurs:

Sont candidats à leur réélections pour 3 ans (2013): M. Duteil Cyril et M. Harduin-Auberville Gérard.

Mme Mascarelli, Mme Vadrot, M. Briost ne souhaitent pas être renouvelés, ce que le Président regrette et leur exprime la gratitude de « LAPSAT » pour leur dévouement au sein du Conseil.

Le Président sollicite, en vain, l'assistance pour d'autres candidatures.

Puis on procède au vote à bulletins secrets :

M. Cyril DUTEIL et M. HARDUIN-AUBERVILLE Gérard ont été réélus à 100% des votants (50 voix exprimées).

Le Président remercie l'Assemblée de cette confiance renouvelée à Maître DUTEIL et lui-même.

5. Cotisations

Le Président expose le souhait de maintenir le coût des adhésions tel que pour les années précédentes ; d'autant que la Convention avec la Fondation du Patrimoine et la Commune va « appeler » à la générosité pour capter au moins 5000€!

Le Président donne les informations suivantes:

« L'ensemble des adhésions nous donne une cotisation moyenne pour 2009 à 44€ (43,98) et pour 2010 à 45€ grâce à l'effet « dopant » des membres Bienfaiteurs... Au regard de notre coût/adhérent (entre 14€ et 18€ depuis notre création).

Rappelons que nous sommes désormais « d'intérêt général » et que nous avons émis nos premiers reçus fiscaux en début de cette année ; cette défiscalisation devrait stimuler les contributions financières à l'association. »

Les cotisations suivantes sont donc proposées :

adhésions pour 2011 :

Membre adhérent :

- Individuel: 25 €
- Famille :

Pour le premier membre : 25€

Pour les autres membres : 17,50€ x.... = €

- Etudiant: 15 €
- Moins de 16 ans : 6,30€

Membre bienfaiteur (à partir de 50€)

L'Assemblée adopte à l'unanimité ces cotisations.

6. Questions diverses

Le Président expose des informations sur :

La Convention Fondation du Patrimoine/Commune/LAPSAT dans le cadre d'une seconde campagne d'intervention sur les peintures murales de la chapelle prieurale ; Monsieur le Maire est en attente des directives de la Direction Régionales de la Culture. Le Président indique que cette convention était attendue depuis cinq ans.

Le remarquable mémoire de Master 1 de Mlle Amélie PRAT sous la direction de Mme Véronique GAZEAU Professeur à l'Université de CAEN : « Genèse de l'implantation clunisienne en Normandie, (XIe-XIIe siècles) : caractéristiques de la fondation et du développement des établissements clunisiens ; Saint Arnoul sur Touque est évidemment bien présent dans ce travail et catalogué comme premier prieuré clunisien fondé en Normandie

(1061). Le Président note que ce projet était aussi « porté » depuis au moins quatre ans. En Master 2 Mille PRAT, dès cette année, traite la suite de ce sujet.

Les travaux de réparations/cristallisation des ruines de l'église paroissiale et du clocher sont longuement évoqués, avec la participation de Monsieur le Maire, avec notamment le volet archéologique tellement fondamental dans notre prise de conscience accrue du caractère exceptionnel de ces lieux ! L'Assemblée est à l'unisson dans une belle satisfaction devant l'œuvre accomplie, même si tout n'est pas achevé par suite d'une météo défavorable (gel). Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une manifestation « d'inauguration » se déroulera en avril-mai 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie très chaleureusement chacun des participants, et déclare close, à 11h00, cette quatrième Assemblée Générale Ordinaire.

La séance de l'Assemblée Générale est levée à 11 heures.

A l'issue de la partie statutaire, Monsieur Robert De BOSMELET, délégué spécial de la Fédération Patrimoine&Environnement, a présenté cette Fédération et ses actions que l'on retrouve synthétisées dans sa communication par : INFORMER, SENSIBILISER, CONSEILLER. Un projet de la tenue d'un « atelier de patrimoine/environnement » est envisagé à SAINT-ARNOULT en 2011.

Fait, et certifié exact, le 11 décembre 2010 à SAINT-ARNOULT

Le Président :

Gérard HARDUIN-AUBERVILLE

Le Secrétaire:

Cyril DUTEIL